



COMPTE-RENDU
Assemblée Générale ordinaire du Saint Cyr Tennis Club
Dimanche 24 novembre 2024

I. Quorum

Adhérents présents 31 et représentés 78 : 109 personnes

Nombre d'adhérents à la date de l'assemblée : 431

Quorum : 108

Le quorum de 25 % est atteint.

II. Rapport moral

Présentation du rapport moral (pièce jointe 1) par la Présidente, Ludivine PINTO.

La Présidente présente successivement les points suivants :

- les effectifs (adhérents),
- l'équipe pédagogique,
- les temps forts de la saison 2023/2024,
- l'école de tennis,
- les cours collectifs adultes,
- la compétition,
- les résultats par équipe :
 - Équipes jeunes
 - Équipes adultes
- Tennis féminin :
 - Les Yvelinoises
 - Les Nouvelles Pratiquantes
 - Les Raquettes FFT
- la vie du club :
 - Les animations
 - Sortie à Roland Garros pour les enfants du club
 - Les stages
 - Les tournois
 - Le club et la ville de Saint-Cyr
- Remerciements aux partenaires du Club

Aucune question posée par les adhérents.

Vote du rapport moral : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

III. Rapport financier

Thomas CATTELAINE, Trésorier général, présente le rapport financier (pièce jointe 2) pour la saison 2023/2024, ainsi que le budget prévisionnel pour la saison 2024/2025.

Aussi, une présentation des différents modes de règlement est réalisée.

